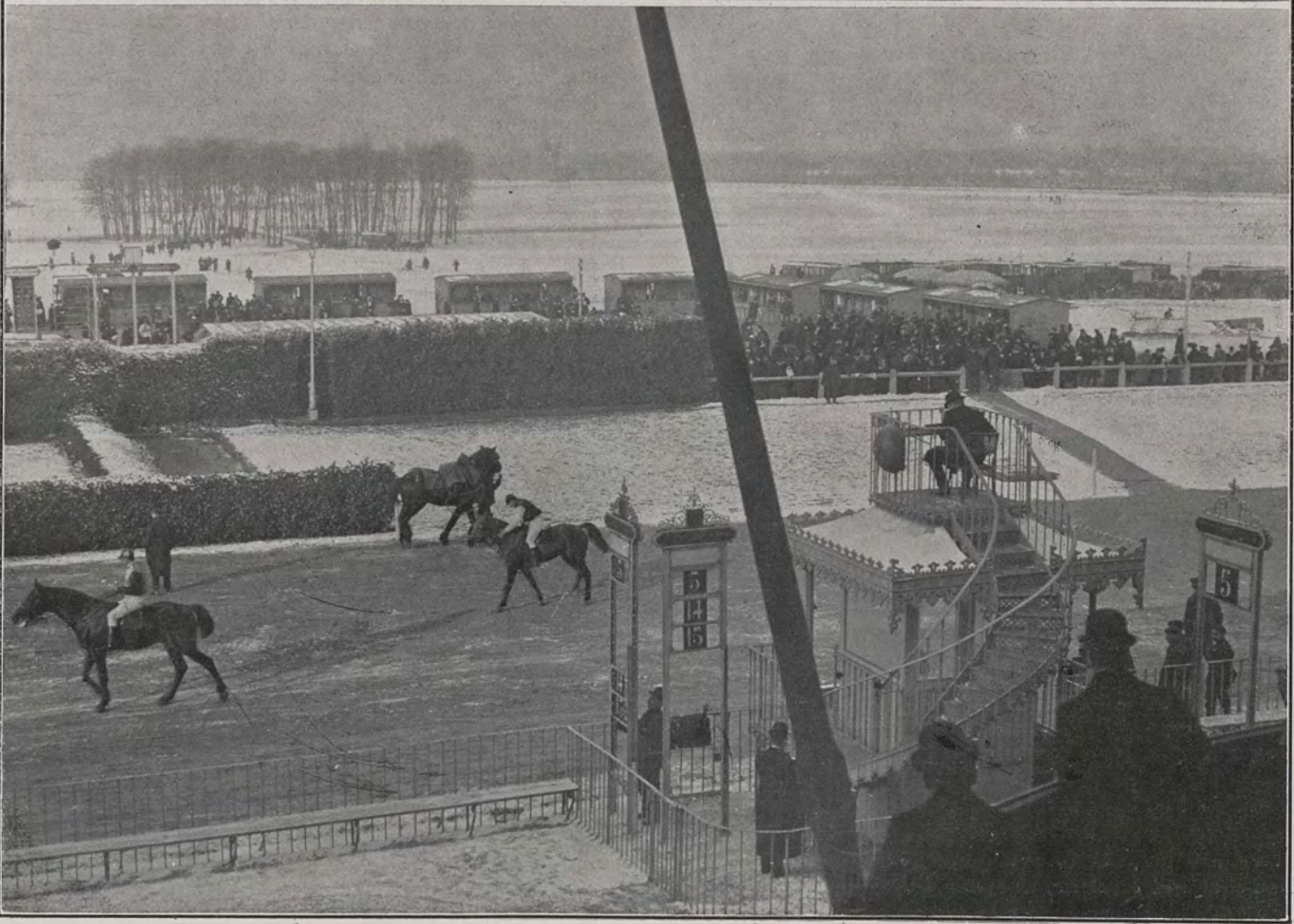


LE
SPORT UNIVERSEL
ILLUSTRÉ



L'HIPPODROME DE VINCENNES SOUS LA NEIGE

CHRONIQUE

A l'heure où nous émettions l'autre semaine le vœu de voir les Sociétés de Courses venir en aide aux victimes des inondations, il était en voie de réalisation. Le président de la Société des Steeple-Chases, S. A. le prince Murat, avait pris l'initiative de réunir ses collègues des autres Sociétés pour obtenir du Ministre de l'Agriculture l'autorisation d'organiser la journée exceptionnelle dont la recette sera affectée au soulagement de misères lamentables. En même temps, la Société du Demi-Sang décidait d'attribuer le produit intégral du dernier dimanche de son meeting de trot au même usage.

Puisse la recette être brillante. Malgré l'élan de charité qui portera vers Auteuil, non seulement les habitués du turf mais encore le Tout-Paris empressé à verser son obole aux représentations à bénéfice, malgré la certitude du succès, par conséquent, il serait bon de donner au spectacle un ragout d'originalité qui en doublerait l'attrait.

Ce fut une nouveauté, après Courrières, de faire entrer à la fois en piste, à Auteuil, des galopeurs, des sauteurs et des trotteurs, ce sera encore la base du programme de Mars. Mais ne pourrait-on utiliser ces divers éléments d'une autre façon que d'habitude.

J'imagine, par exemple, qu'un Hunt Steeple-Chase couru par des gentlemen en habits rouges ou en tenue d'équipage, dans lequel on aborderait quelques gros bull finches artificiels faciles à édifier avec des branchages sur la piste, qu'une course au trot attelé en paire, par exemple, comme nous en avons vu jadis à Levallois, comme en court encore à Nice et à Tourcoing, auraient un succès de curiosité lucratif.

De même que dans une représentation à bénéfice, on cherche à accumuler les numéros extraordinaires, de même on pourrait — pour une fois — demander au sport pur de laisser la place aux fantaisies du turf. Dans de semblables circonstances le souci de la recette ne doit-il pas tout dominer ?

**

Nous nous étions plus à espérer, d'après les renseignements qui nous ont été fournis, qu'à l'aurore de l'année 1910, la Société du Cheval de Guerre désireuse, dans l'intérêt général, de voir s'apaiser les querelles soulevées par sa fameuse « formule », allait enfin l'élargir sans pour cela abandonner le principe d'orienter le cheval d'armes vers le sang pur.

C'eût été une bien petite concession que celle que l'on nous avait laissé attendre, et de nature à lui rallier bien des sympathies. Il s'agissait simplement d'admettre aux Concours de la jeune Société les animaux issus du pur sang, non pas seulement du côté paternel mais aussi du côté maternel.

Les fils de juments de pur sang, même issus de pères trotteurs, ont en effet prouvé qu'ils galopaient jetant à terre — grâce à l'épreuve publique — une des objections qui les avait fait frapper d'ostracisme. C'était donc l'occasion de saisir un prétexte honorable.

Mais l'apaisement n'est pas à l'ordre du jour. Du moins c'est ce qu'on peut inférer d'un article anonyme, auquel notre excellent confrère *Le Jockey* a prêté l'hospitalité de ses colonnes, article à qui l'on doit supposer — étant donné son ton dogmatique — une provenance officielle.

Nous y lisons que c'est « l'Administration de la Guerre » qui a demandé à la Société de prendre comme formule des chevaux qu'elle encourage « Le père de pur sang ; la mère de demi-sang ».

Voilà donc le mystère éclairci : la fameuse formule est une trouvaille de l'ancien Directeur de la Cavalerie, qui a fait cette précieuse découverte en 1908, nous apprend-t-on.

On nous expose, d'autre part, les raisons qui ont décidé à exclure le produit de la jument de pur sang avec l'étalon de demi-sang des encouragements officiels :

« 1^o La jument ne donne que 7 à 8 produits dans son existence ; « l'étalon en fait plusieurs centaines. Or, l'armée a besoin du nombre ».

Certes, l'armée a besoin du nombre. C'est pourquoi nous ne parvenons pas à comprendre qu'on refuse d'accepter l'appoint considérable que de nombreuses juments de race pure pourraient apporter à la fourniture du cheval de cavalerie. Encourager la saillie des étalons de pur sang, c'est très bien ; encourager le surnombre par l'emploi des juments pures, c'est mieux.

2^o « Les juments de pur sang qui vont à la saillie du demi-sang

« sont pour la plupart des juments de dernier ordre mal conformées « et jugées indignes de la saillie du pur sang ».

Voilà une pétition de principe bien extraordinaire. Tout le monde sait que les mères de M. Périchon, de M^{me} Boniface, de Moulins-la-Marche et bien d'autres, ont été livrées au demi-sang avant de produire ces bons chevaux. Mais quand même on ne pourrait citer de nombreux exemples de ce genre, il resterait à démontrer qu'une jument incapable de produire des galopeurs d'hippodrome est inférieure à la tâche de faire des chevaux d'armes.

Si nous en croyons les théories de la déformation du pur sang ce seraient, au contraire, les juments bien orientées, couchées dans leurs rayons, galopant à longues foulées, les juments de selle par excellence, qui seraient inaptés à faire des vainqueurs aujourd'hui. Le colonel Cousté, dont l'autorité est invoquée par la Société du Cheval de Guerre, ne nous a-t-il pas démontré scientifiquement ce paradoxe ?

On arrive ainsi à cette conclusion que les juments réformées comme ne produisant pas de gagnants dans les studs de pur sang sont précisément établies pour procréer des chevaux de selle.

Et c'est de celles-là qu'on ne veut pas.

3^o « L'armée a besoin de galopeurs. Or, le père donne l'aptitude... »

Nous ne reviendrons pas sur ce point que les courses au galop pour trotteurs ont démontré inexacts, tout comme la réussite au trot, des lignées Fuschia, Cherbourg et Phaëton, toutes issues en ligne mâle du pur sang.

4^o « L'expérience décisive de l'élevage irlandais où les hunters sont « produits par des étalons de pur sang et non par des juments de pur « sang, permet de donner à nos éleveurs la formule ».

Nous n'insisterons pas sur ce qu'il y a de superficiel dans cette observation. On ne peut assimiler deux élevages régis par des conditions d'existence, d'écoulement de leurs produits aussi différents. On ne peut surtout pas, parce que l'étalon de demi-sang, *d'une race fixée*, n'existe pas en Irlande, refuser d'employer ceux qui abondent en France grâce à l'emploi d'autres méthodes d'élevage.

5^o « Les juments de pur sang qui vont au demi sang étant le rebut « de la production, manquent toujours de l'importance et du « gabarit nécessaires pour faire des chevaux de poids lourd. Elles ne « donnent que des chevaux de légère que l'Etat ne peut acheter dans « le Nord-Ouest ».

Cette cinquième proposition est de toutes la plus discutable.

D'abord, si on encourageait les demi-sang issus de juments pures, on emploierait de meilleures mères à cette fabrication. Ensuite, ce « rebut de la production » est certainement très supérieur aux juments communes qui sont consacrées à faire du troupié par toute la France.

Enfin, il est inexact d'affirmer que les juments pures font en majorité des chevaux de légère.

Pour avancer cela, il faut n'avoir vu ni Trinqueur, ni Benjamin, ni Rouges Terres, ni Echo, ni Comète, ni Tyrolienne, ni Nympe, ni Bélias, Frise Poulet, Ecuyère, etc..., ni aucun des fils de juments pures, bâtis en hunters pour poids énormes qu'on voit sur les hippodromes de trot et dans les Concours.

Tous ces animaux oscillent entre 1^m62 et 1^m68, avec un gros et une charpente proportionnés à leur taille.

Ils sont même si volumineux que pour cela seul la Remonte les aurait refusés.

Il est, en effet, très amusant de trouver sous la plume de la « Société du Cheval de Guerre » cette objection que les fils des juments de pur sang manqueront d'importance au moment où la tendance de la Remonte est de refuser tous les animaux dont la taille dépasse 1^m60. Car « l'importance » est devenue une cause d'exclusion. Le taux de la ration ne permettant pas, paraît-il, de nourrir les grands et forts chevaux.

La « question » n'en est pas moins « jugée », si nous en croyons l'article que nous venons d'analyser.

Fort heureusement, cet article anonyme n'engage même pas son auteur inconnu.

Et nous espérons fermement, avec tous les esprits conciliants, que le nouveau directeur de la cavalerie, dont la modération a été fort appréciée dans une circonstance récente, ne fera pas sienne cette profession de foi, aussi absolue dans ses conclusions que téméraire dans ses prémisses.

J. R.

NOS GRAVURES

LE meeting niçois s'est terminé le 27 janvier par une superbe journée.

Le Prix de Monaco (steeple-chase 3.500 mètres), clou du programme de cette réunion de clôture, fut l'occasion d'une belle victoire de Chanoine dont nous reproduisons ci-contre la photographie.

CHANOINE, poulain bai, né en 1904, chez M. A. Abeille, par Cham-paubert et Mi-lady, débuta en plat à deux ans dans le Prix de la Rochette, à Chantilly, où il terminait non placé sous les couleurs de son éleveur, derrière Calomel, Allah et Dihor.

A 3 ans, Chanoine paraissait 15 fois en plat se plaçant 4 fois et remportant 3 victoires, le Prix d'Espérance à Longchamp, le Prix Aloës au Tremblay et le Prix du Gouvernement à Bordeaux sous les couleurs du duc Decazes qui s'en était rendu acquéreur pour 20.000 fr. lors d'une vente Chéri à Saint-James.

A 4 ans, Chanoine disputait 12 épreuves de plat se plaçant 5 fois et remportant le Prix des Lilas, à Nice, et le Prix La Moskowa, à Longchamp.

Vendu à nouveau chez Chéri à Saint-James, il était acheté 14.000 fr. par M. R. Lazard.]

Dressé sur les obstacles il débutait à Enghien dans le Prix de l'Oisans, où il se classait premier sous les couleurs de sa propriétaire actuelle, Mme Ricotti.

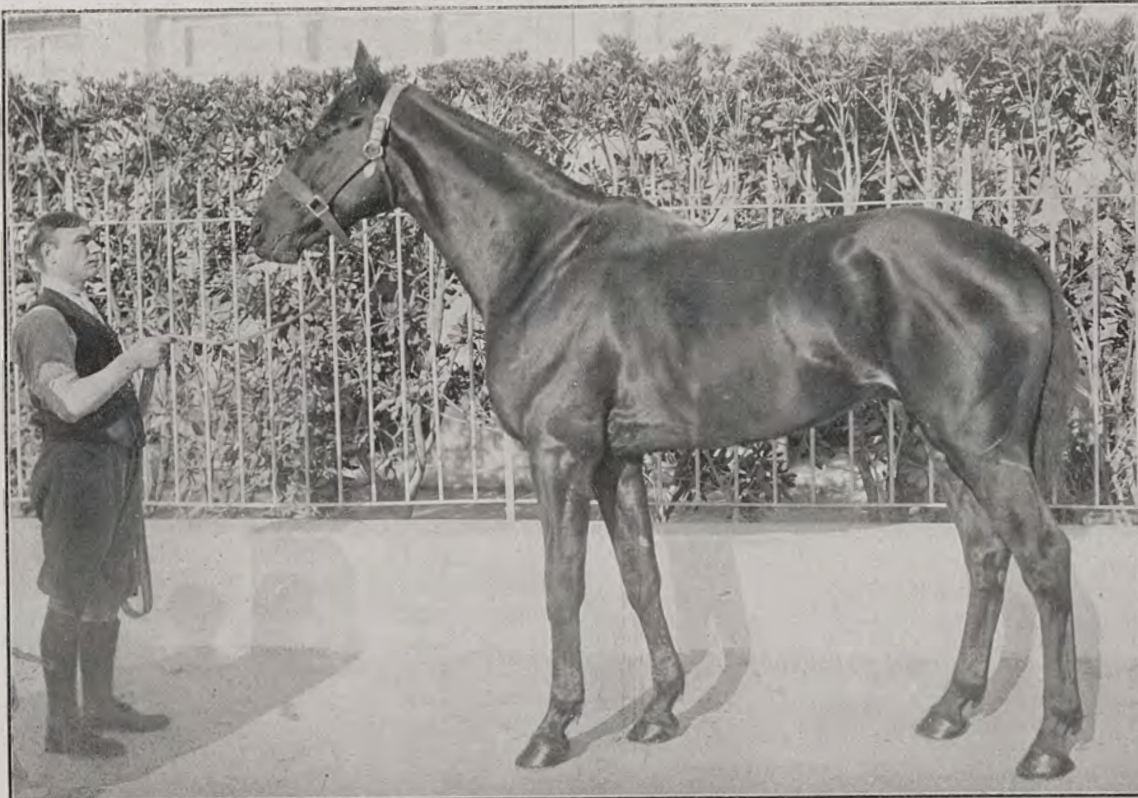
Durant cette première saison d'obstacle, il disputait 10 épreuves se plaçant dans toutes et remportant les Prix Vertige et Cap, à Auteuil, le Prix du Grand Donnon, à Saint-Ouen.

L'année dernière, il paraissait 16 fois

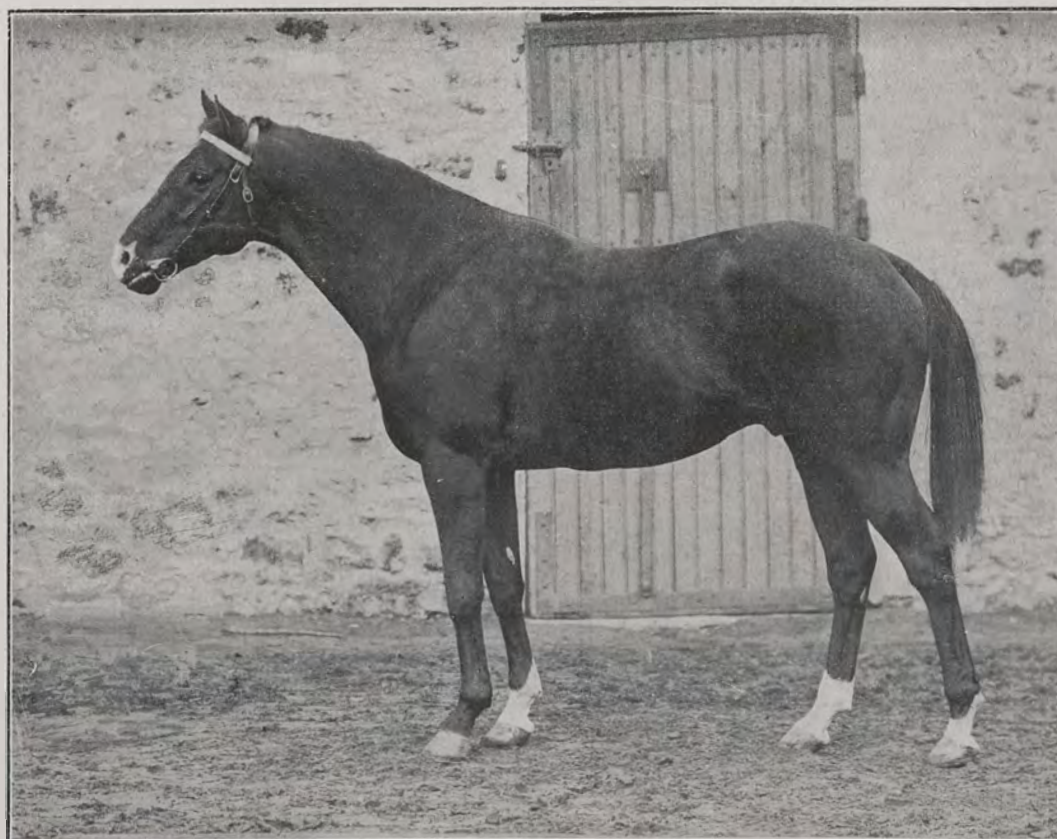
sur nos hippodromes. Débutant sur les gros obstacles par une victoire à Nice dans le Prix de la Société des Steeple-Chases de France, il confirmait cette victoire en se classant premier deat-heat avec Wild Aster dans le Grand Prix de la Ville de Nice. Remportant ensuite le Prix Bougie, à Auteuil, il était moins heureux dans ses autres sorties où il ne parvenait à se placer qu'à quatre reprises.

Semblant retrouver sa forme de la saison dernière, Chanoine venait d'accomplir cette année à Nice toute une série de belles performances avant de remporter brillamment le Prix de Monaco.

Durant sa déjà longue carrière, le cheval de Mme Ricotti a rapporté plus de 130.000 francs d'argent public à ces divers propriétaires.



CHANOINE, Pⁿ B. NÉ EN 1904, PAR CHAMPAUBERT ET MILADY
APP. A M^{me} RICOTTI, VAINQUEUR DU PRIX DE MONACO, LE 27 JANVIER A NICE



L'ÉTALON FRENCH FOX, ALEZAN NÉ EN 1901, PAR FLYING FOX ET AMERICA
ACHETÉ 200.000 FRANCS PAR L'ALLEMAGNE

FRENCH FOX, étalon alezan, né en 1901, par Flying Fox et America (Xain-trailles), dont nous publions le portrait, a été acheté récemment par le comte Lehn-dorff, grand-maitre des Haras Impériaux d'Allemagne, à M. H. Mauge, propriétaire du Haras du Val-d'Enfer, pour le prix de 200.000 francs.

Cette somme, qui paraît élevée, démontre le désir qu'avait le Gouvernement allemand de se procurer un reproducteur éprouvé du sang de Flying Fox.

Après une carrière honorable, mais vraiment courte, sur le turf, où il avait montré à deux ans une forme un peu inférieure à celle de Lorlot, mais où il s'est comporté en rogne à trois ans, French Fox avait, en effet, débuté de façon heureuse au stud.

Pour sa première année de monte, il comptait deux très bons chevaux en Angleterre, Prester Jack et Jackson.

En France, ses deux ans avaient enlevé 8 courses et 40.000 francs d'argent public.

Pour leur deuxième saison, ses produits, au nombre de dix ont gagné, en 1909, 17 courses plates et 111.330 francs. En obstacles ils s'inscrivent pour 24.000 francs.

L'ÉLEVAGE DU CHEVAL DE CAVALERIE

Son présent — Son avenir

AVANT-PROPOS

EN prenant ma retraite comme commandant de remonte, après dix ans passés dans ce service, au milieu des éleveurs de la Normandie d'abord, puis du Sud-Ouest, je cherchais à rendre des services à la cause que je trouvais la plus intéressante et que je connaissais particulièrement, celle des éleveurs du cheval de cavalerie. Je fréquentais, dans ce but, quelques réunions de sociétés hippiques ou d'agriculture où mes amis et collègues me demandèrent tout d'abord quelle région je représentais et où se trouvaient mes intérêts; je leur fis l'effet d'un Don Quichotte lorsque je leur répondis que je ne représentais aucun pays particulièrement, en m'intéressant platoniquement au troupiier, ce cheval qui a toutes les sympathies, mais pour lequel personne ne fait rien. Je vis dans ces assemblées que chacun était dominé par un intérêt particulier ou de région, qui fut mis encore plus en évidence dans les discussions au sujet de l'augmentation de l'artillerie, tout le monde prônant le cheval de son pays



CONTRAIREMENT A LA LOI DE 1874, C'EST, LE GROS CHEVAL QUI A AUJOURD'HUI LES PRÉFÉRENCES ADMINISTRATIVES

et débinant celui du voisin, à moins qu'il ne s'y pratique l'échange de la rhubarbe et du sené. Je ne possédais rien à offrir, étant seulement quêteur; je me trouvais très isolé dans les milieux plutôt hostiles au paria, dont je m'étais constitué le champion; je dus me résoudre à essayer de répandre mes idées par écrit. Je crois qu'elles sont pratiques et je ne puis les taire, pensant qu'elles peuvent faire du bien, maintenant que j'ai la liberté de les publier.

CHAPITRE I^{er}

LA LOI DE 1874. — MON PROGRAMME

Hostilité contre le cheval de cavalerie. — On fait des chevaux dans presque toute la France, mais dans le Sud-Ouest seulement l'élevage du cheval de remonte constitue une industrie assez répandue pour être d'un certain poids dans les élections. C'est donc tout le reste de la France, et, par conséquent, la grande majorité des parlementaires qui représente des intérêts contraires, parce qu'elle est favorable à l'élevage du cheval de trait, plus utile à la masse des consommateurs, plus rémunérateur aux éleveurs, donc, essentiellement électoral.

La loi de 1874 sur les Haras. — C'est en prévision de ce qui arrive aujourd'hui qu'a été élaboré le rapport de M. Bocher. En 1874, nous étions encore si près de nos désastres, que l'on a pu faire voter une loi purement patriotique; mais, le principe, qui en faisait une loi de défense nationale, est tout à fait perdu de vue aujourd'hui.

Le Gouvernement, sous l'assaut des intérêts électoraux de plus en plus exigeants, ne se défend que pour la forme, se montrant énergique en paroles, mais en fait se laissant déborder de plus en plus.

Principe de la loi. — Le principe qui résume toute la loi est que l'Etat ne doit patronner que l'élevage du cheval de cavalerie. Tous les encouragements pécuniaires officiels doivent être réservés à ce cheval, indispensable à la défense du pays, parce que, seul de toutes les races françaises, il ne peut exister sans l'appui du Gouvernement.

Dans la séance du 29 mai 1874, le marquis de Dampierre, membre de la Commission, qui remplaçait comme rapporteur M. Bocher, trop malade pour assister aux séances, s'exprimait ainsi : « L'Etat ne doit faire que ce que l'industrie privée ne peut pas faire; l'Etat aujourd'hui, par exemple, n'a à s'occuper ni de l'élevage des chevaux de pur sang, ni de celui des chevaux de trait. »

Ces paroles ne soulevaient aucune protestation, parce qu'elles résumaient bien l'esprit de la loi.

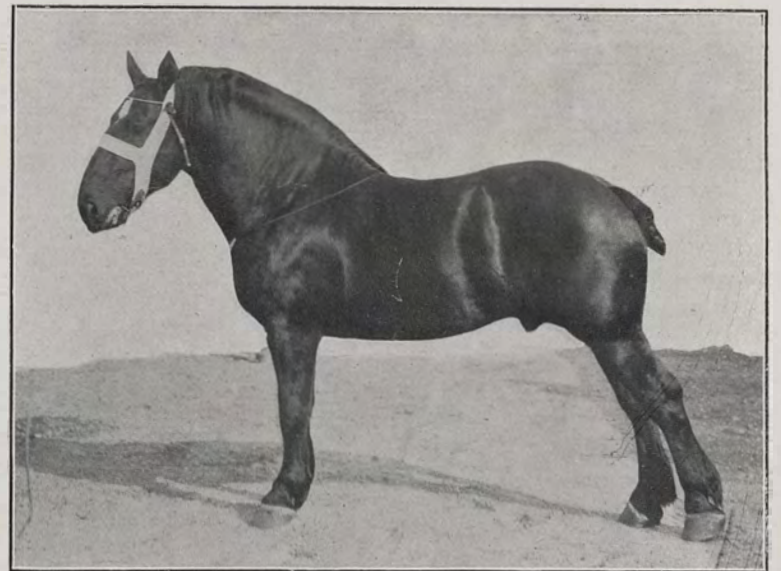
Il est évident que l'Etat ne peut se désintéresser complètement des autres races qui constituent une des richesses de la France, mais il ne doit pas les protéger pécuniairement pas plus qu'il ne protège d'autres industries prospères. On ne comprend vraiment pas que l'on grossisse un budget aussi lourd qu'est le nôtre de dépenses inutiles en subventionnant des élevages qui se suffisent parfaitement à eux-mêmes, comme l'élevage des chevaux de pur sang, des trotteurs et des chevaux de trait, léger ou lourd.

Le Concours Central. — Le Concours Central de reproducteurs, création assez récente, répondant bien à sa destination de grand marché mondial, nous montre tous les ans d'admirables spécimens de nos races hippiques.

Les étrangers, en payant très cher nos élèves, font bien ressortir la valeur de ces races privilégiées ainsi que leur prospérité indépendante. L'impression du visiteur est que nos races de chevaux sont tout à fait florissantes, et, en réalité, il n'en est pas ainsi, car le riche seul expose, le pauvre ne peut pas montrer sa pauvreté.

Situation de l'élevage du cheval de cavalerie. — Pour bien se rendre compte de l'élevage d'un pays, il ne faut pas seulement aller dans les concours où ne figure que la sélection, mais l'on devra, au moment de la monte, visiter les stations d'étalons; alors, on sera tout à fait surpris de voir, presque partout, le grand nombre de mauvaises poulinières.

Dans les pays où l'on fait naître le troupiier on peut être certain,



LE CHEVAL ÉLECTORAL DE 1910
UN BEAU TYPE DE PERCHERON, D'AILLEURS PRIMÉ
AU CONCOURS CENTRAL DE 1909

qu'en général, ce sont les plus mauvaises juments et les moins soignées qui y sont consacrées.

Cette situation ne peut étonner que les ignorants.

Par suite de la mauvaise administration de l'Etat, qui distribue des subventions à ceux qui n'en ont pas besoin, au détriment des autres, et, de plus, canalise mal le peu qu'elle donne aux nécessiteux, les éle-

veurs de notre cheval sont trop pauvres pour avoir de bonnes poulinières.

Mon programme. — Ce sont ces déshérités que je chercherai à défendre contre leurs ennemis et contre leurs faux amis, tout en essayant d'intéresser à eux les indifférents et d'éclairer les ignorants. Ma tâche est d'autant plus lourde qu'il me faudra faire ressortir bien des fautes et heurter beaucoup d'intérêts.

Presque toutes les personnes qui s'occupent de chevaux en France ont, dans la déchéance de la race de demi-sang militaire, une part de responsabilité plus ou moins grande, dont elles ne se rendent pas compte probablement, et que je démontrerai, parce que je le crois indispensable.

Il est bien probable que j'échouerai contre toutes ces coalitions, mais, la vérité finissant toujours par percer, j'espère que, dans quelques années, quelqu'un de plus habile fera aboutir, en les prenant pour siennes, mes idées qu'il traitera peut-être, tout d'abord, de chimériques.

CHAPITRE II

NOTIONS D'ÉLEVAGE. — AMÉLIORATION. — SÉLECTION

Sans avoir la prétention de faire un cours, je dois m'appuyer sur quelques axiomes d'élevage pour faire ressortir quelles sont, d'après moi, les fautes qui ont été commises et les remèdes qui peuvent y être apportés.

Principes primordiaux. — Une règle primordiale dit qu'il faut respecter les lois de la nature qui a toujours le dernier mot tôt ou tard et qui, presque partout, dans ses créations, enseigne, par l'identité des procédés, la meilleure marche à suivre.

Par exemple, rien n'est plus semblable aux lois qui doivent régir un élevage de chevaux que celles qui président à une plantation d'arbres fruitiers.

Prédominance du milieu. — Le créateur d'un verger doit s'assurer, en premier lieu, que le pays et le terrain conviendront à sa plantation ; là, comme en élevage, le climat, la constitution du sol et du sous-sol, et toutes les conditions de milieu ont une importance primordiale ; et, si elles ne sont pas toutes favorables, il est inutile d'essayer d'élever ou de planter.

Disparition des races. —

Dans un pays défavorable, vous aurez beau importer la plus excellente des races, améliorer le sol, soigner et nourrir parfaitement vos élèves, vous n'obtiendrez rien de bien. Votre race pourra subsister quelque temps, à grands frais, mais elle dégénérera ; et, souvent, contrairement à ce qui se passe d'habitude, ce seront les premiers produits de ces juments importées qui seront supérieurs aux suivants.

C'est l'histoire de toutes les races qui ont disparu par suite du manque de continuité dans la protection, quand ce n'est pas par défaut d'utilisation.

La poulinière. — Lorsqu'il est assuré que le pays convient à l'espèce qu'il veut produire, l'arboriculteur choisit avec le plus grand soin les sauvageons ; ils doivent être vigoureux et sans défauts, car, si toutes les conditions favorables ne sont pas remplies, les fruits s'en ressentiront.

Cela montre bien par analogie l'importance supérieure de la poulinière.

Lois de l'amélioration. — Les utopistes, qui prônent uniquement l'amélioration par l'étalon, ne réfléchissent pas que, pour qu'il y ait amélioration réelle, c'est-à-dire de l'espèce, il faut que l'amélioration individuelle se poursuive.

Amélioration individuelle. — Les étalons sont presque toujours supérieurs aux poulinières, parce qu'étant environ trente fois moins nombreux, ils sont l'objet d'une sélection plus attentive, très protégée.

Ils ont actuellement une influence prépondérante dans nos races de chevaux de cavalerie, parce qu'ils sont de race plus noble que les juments et, qu'étant mieux soignés que celles-ci, ils sont plus vigoureux au moment de l'accouplement. De sorte que les produits doivent être, en général, supérieurs à leurs mères. C'est l'amélioration trompe-l'œil par l'étalon, que je nomme l'amélioration individuelle.

Amélioration de l'espèce. — Pour que ce progrès obtenu serve à quelque chose, il faut que la pouliche supérieure à sa mère soit à son tour livrée à la reproduction, donne elle-même naissance à un produit meilleur et que ceci se poursuive sans fin (en théorie) dans le pays, en éliminant de la reproduction les pouliches mal faites.

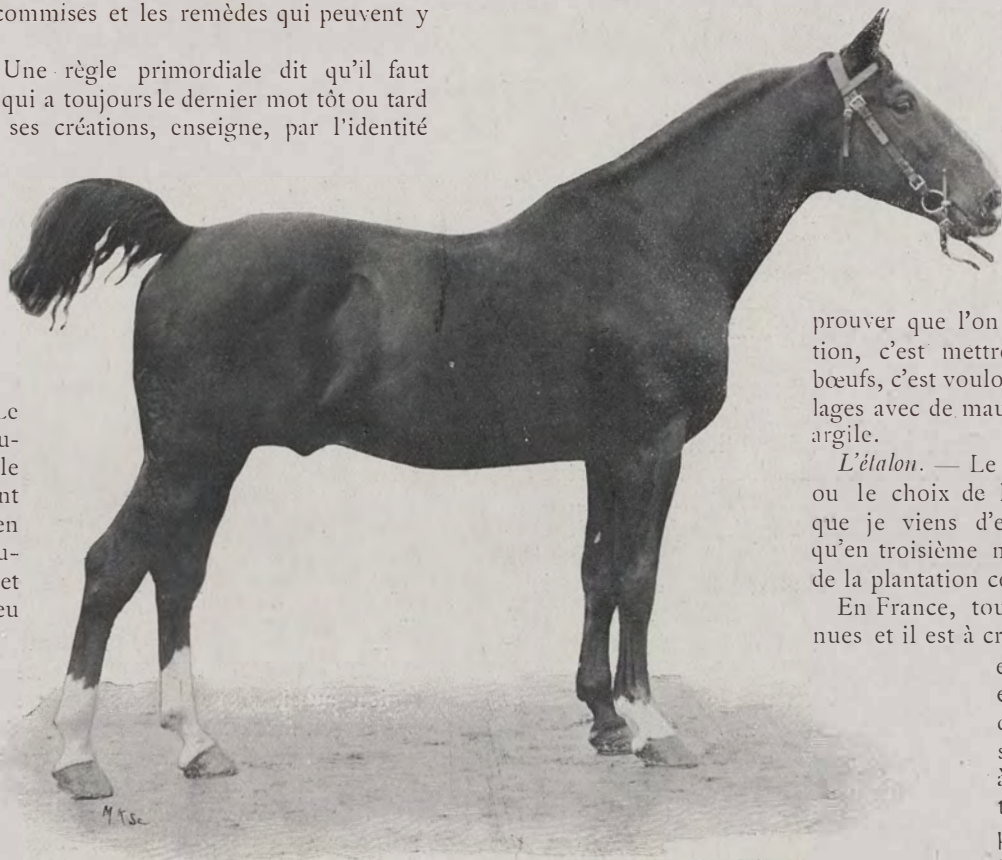
La sélection indigène. — Cela constitue la sélection indigène par la mère qui, seule, peut amener l'amélioration de l'espèce. Quand j'étais à Mérygnac, je me suis attaché à connaître les mères des plus beaux sujets achetés par le Comité ; toutes étaient ou avaient été des poulinières primées en bonne place dans les concours. Il y en avait de très vieilles qui avaient, pendant toute leur carrière, rempli nos écuries de sujets honorables avec n'importe quel étalon ; par contre, aucune des poulinières de rebut qui pullulent actuellement dans le Sud-Ouest, comme ailleurs, n'ont jamais rien fait de bien, malgré la bonté des étalons qui leur étaient donnés.

En résumé, ce sont les mères qui fondent les familles. On s'occupe chez nous beaucoup trop des étalons et pas assez des poulinières. Ayez de bonnes juments et vous aurez de bons étalons. Soutenir la réciproque est

prouver que l'on ne connaît pas la question, c'est mettre la charrue avant les bœufs, c'est vouloir obtenir de bons modèles avec de mauvais moules et de bonne argile.

L'étalon. — Le greffage des sauvageons ou le choix de l'étalon ne vient, ainsi que je viens d'essayer de le prouver qu'en troisième nécessité pour la réussite de la plantation comme de l'élevage.

En France, toutes ces lois sont mécon nues et il est à craindre que le mal qui en est résulté ne s'accroisse encore davantage, parce que notre race de demi-sang est bien plus difficile à créer et à garder que toutes autres races et est plus sensible que les autres à toutes les influences que je viens d'indiquer sommairement.



KRONSTADT, BEAU TYPE DE GRAND CARROSSIER ENCOURAGÉ PAR LA DIRECTION DES HARAS PRÉCÉDENTE

CHAPITRE III

LES ENNEMIS DU CHEVAL DE CAVALERIE ET SES AMIS MALADROITS. LES CAUSES DE LA CRISE. — LES BOURDONS

Les ennemis du cheval de cavalerie. — Les ennemis du cheval de cavalerie sont tous les éleveurs d'autres chevaux et leur clientèle.

Ses amis maladroits sont malheureusement nombreux et puissants, puisque je dois citer en tête de cette catégorie : les Administrations de la Guerre et de l'Agriculture.

Administration des Haras. — L'Administration des Haras est à un tournant de son histoire qui ne doit pas être sans l'inquiéter, de même que tout le monde hippique qui ne peut rien prévoir de consolant des faits et dires de la Direction qui fonce dans l'inconnu avec tout l'élevage à sa suite. En étudiant la genèse du mouvement actuel, il faut d'abord rendre à cette administration, si remarquablement composée, la justice de reconnaître qu'elle a tiré avec une entente incomparable l'élevage français du chaos qui succédait à la guerre de 1870. A ce triste moment notre population chevaline n'existait plus et jusqu'en 1878 environ nous avons remonté à l'étranger la plus grande partie de notre cavalerie.

Apogée de l'Administration. — La loi de 1874 fut si bien utilisée par l'administration qu'elle créait, qu'à l'exposition internationale de

1900 notre élevage de demi-sang était hautement consacré comme le premier sans conteste de toute l'Europe.

Laroche Tarpéienne était proche, car c'est presque à ce moment que naissaient les causes de la crise actuelle.

Causes de la crise hippique.

— M. Leygues, cet infatigable champion de notre élevage, avait fait voter trois ans auparavant un relèvement de crédit de 1 million 200.000 francs pour la remonte, et l'administration de la guerre ne l'avait pas encore confisqué.

Les éleveurs, pleins de confiance, ne cherchaient qu'à bien faire et tous les haras prenaient du développement.

Malheureusement, comme à la Bourse, où, quand une valeur a monté d'une façon sensationnelle, on voit arriver, poussés par des courtiers trop hasardeux, les clients ignorants de la dernière heure, qui précipitent la débâcle.

L'Emballlement. — De même, les cultivateurs, encouragés par la prospérité nouvelle de l'élevage, furent poussés inconsidérément dans cette voie dans tous les pays bons ou mauvais par les Haras et les Remontes.

Les Remontes espéraient avoir plus de choix et grossir les réserves.

Les Haras, heureux d'augmenter leur clientèle, trouvaient ainsi le moyen d'accroître leur effectif pour favoriser l'élevage normand qui les couvrait de gloire et dont l'étalon semblait l'améliorateur rêvé de toutes les races.

Malheureusement, on ne se bornait pas à expédier de Caen des chevaux d'origine confirmée ayant du sang, des lignes de chevaux de selle, beaucoup de qualité sous un volume plus réduit que la moyenne, comme le cheval du Merlerault. Ce genre de cheval n'était pas en honneur parce qu'il était moins « marchand » que le grand carrossier et les commissions d'achat d'étalons, craignant l'affinement, redoutant de l'encourager, ne l'achetaient que le moins possible et seulement quand il avait été vite comme trotteur.

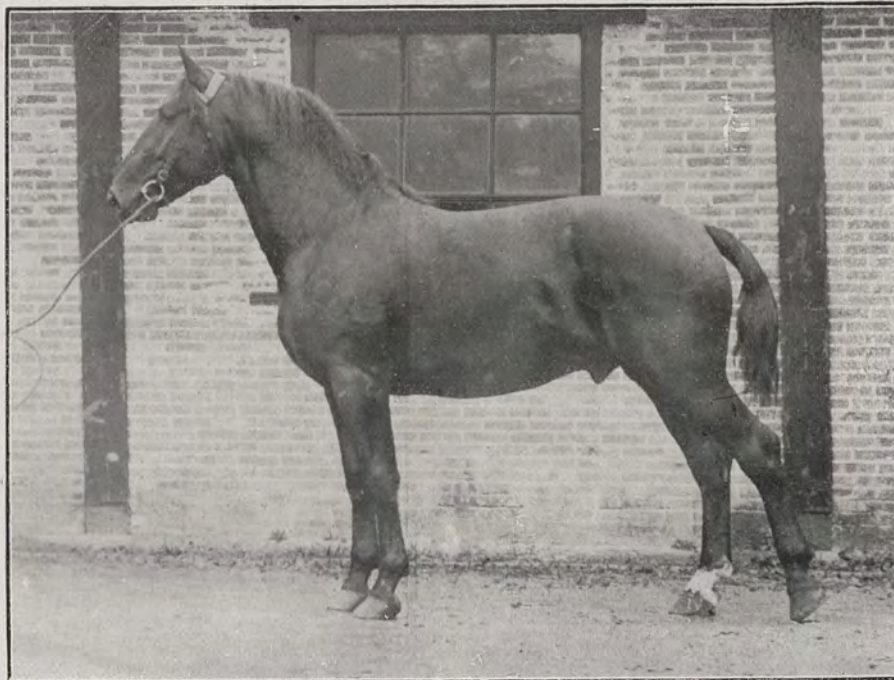
L'invasion du carrossier. — Finalement toutes les stations de France, sauf celles du Midi, furent approvisionnées de grands carrossiers sans espèce, n'ayant d'autre vertu qu'une certaine régularité de conformation, mais néanmoins encore bien supérieurs à ce que l'on envoie actuellement comme étalons de demi-sang.

Ces chevaux répandirent le mépris de la race normande partout où elle était inconnue et amenèrent une réaction naturelle contre cet envahissement impondéré, que personne ne demandait, puisque le but à viser était de favoriser l'élevage du cheval de cavalerie. Cette réaction s'accrut lors de la première diminution des prix de la remonte.

L'Automobilisme. — Puis encore de la diminution des achats du commerce causée par la vogue de l'automobilisme et fut enfin portée à son comble par l'orientation actuelle des Haras vers le bourdon volumineux.

Diminution du prix de la remonte. — La diminution des crédits de la remonte eut pour résultat une diminution progressive des saillies des étalons de demi-sang qui inquiéta vivement les Haras.

Orientation nouvelle. — Bour-



TYPE DE L'ÉTALON DEMI-SANG « CULTURAL », ENCOURAGÉ PAR LA DIRECTION ACTUELLE A ÉTÉ ACHETÉ 5.500 FRANCS A CAEN

En même temps, pour utiliser ces étalons, on poussait tous les cultivateurs à faire de l'élevage et, pour les y encourager, on distribuait des primes à des poulinières indignes, au préjudice de bonnes, d'autres pays.

Il n'est pas possible de tourner la loi de 1874 d'une façon plus coupable et plus défavorable à la cavalerie.

M. le Directeur général a expliqué à La Roche-sur-Yon, il y a deux ans, que la raison de cette évolution était que les chevaux de qualité, trop affinés, ne plaisaient pas à la clientèle. Il a, malheureusement pour lui, conclu en disant : « Personnellement je suis obligé « d'être dans l'obligation de délaissier le cheval de qualité pour prendre « le cheval volumineux, sans performance, mais l'avenir des Haras « serait fortement compromis si je n'agissais pas ainsi ».

C'est capituler sans avoir lutté et c'est afficher comme devise : « Périssent l'élevage du cheval de selle plutôt que l'Administration qui en a la charge ».

Bourdon du Midi. — L'on n'a pas, je pense, la prétention de faire des chevaux de culture avec les races du Midi, pourtant dans cette région aussi, comme en Bretagne, comme partout, c'est le Bourdon qui est en faveur.

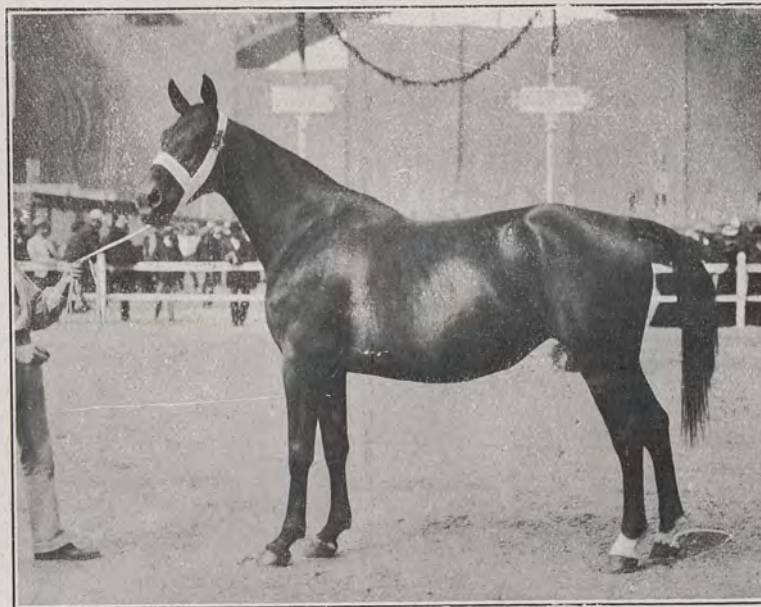
Lorsque M. le Directeur général était Directeur du Haras de Pau, il avait engagé des éleveurs marchands de l'Ouest à venir acheter des poulains dans les Basses-Pyrénées pour les élever chez eux et les présenter comme étalons à Toulouse.

Cela avait probablement pour but de créer un débouché et de la concurrence, ainsi que d'étudier les effets de la transplantation qui pouvait faire espérer le grossissement des sujets.

Cela était très normal et n'offrait que des avantages à ce moment où ces chevaux étaient, à Toulouse, en infime minorité; mais aujourd'hui que l'instigateur de ce mouvement est à la tête de la hiérarchie, tout le monde cherche à flatter ses préférences et les étalonniers du Midi ont fini par adopter la formule du veau à l'engrais, sans charpente, avec le moins de sang possible.

(A suivre).

Vicomte MARTIN DU NORD.



JUMENT, TYPE DU CHEVAL DE CAVALERIE OBTENU PAR L'EMPLOI DE L'ÉTALON DE DEMI-SANG TROTTEUR

Nos Hippodromes et l'inondation

LA formidable crue qui vient de dévaster Paris et sa banlieue n'a pas épargné nos hippodromes et nous reproduisons ici-même quelques photographies qui montrent clairement l'étendue des dégâts.

Sur les sept champs de courses de la région parisienne, trois pourtant n'eurent pas à souffrir de la crue de la Seine : Vincennes, Saint-Cloud et Auteuil.

Des quatre autres, Longchamp et Maisons-Laffitte furent complètement submergés ; Saint-Ouen



L'ÉTABLISSEMENT D'ENTRAÎNEMENT DE BURLEW ENVAHI PAR LES EAUX

et Le Tremblay souffrirent beaucoup moins de l'inondation.

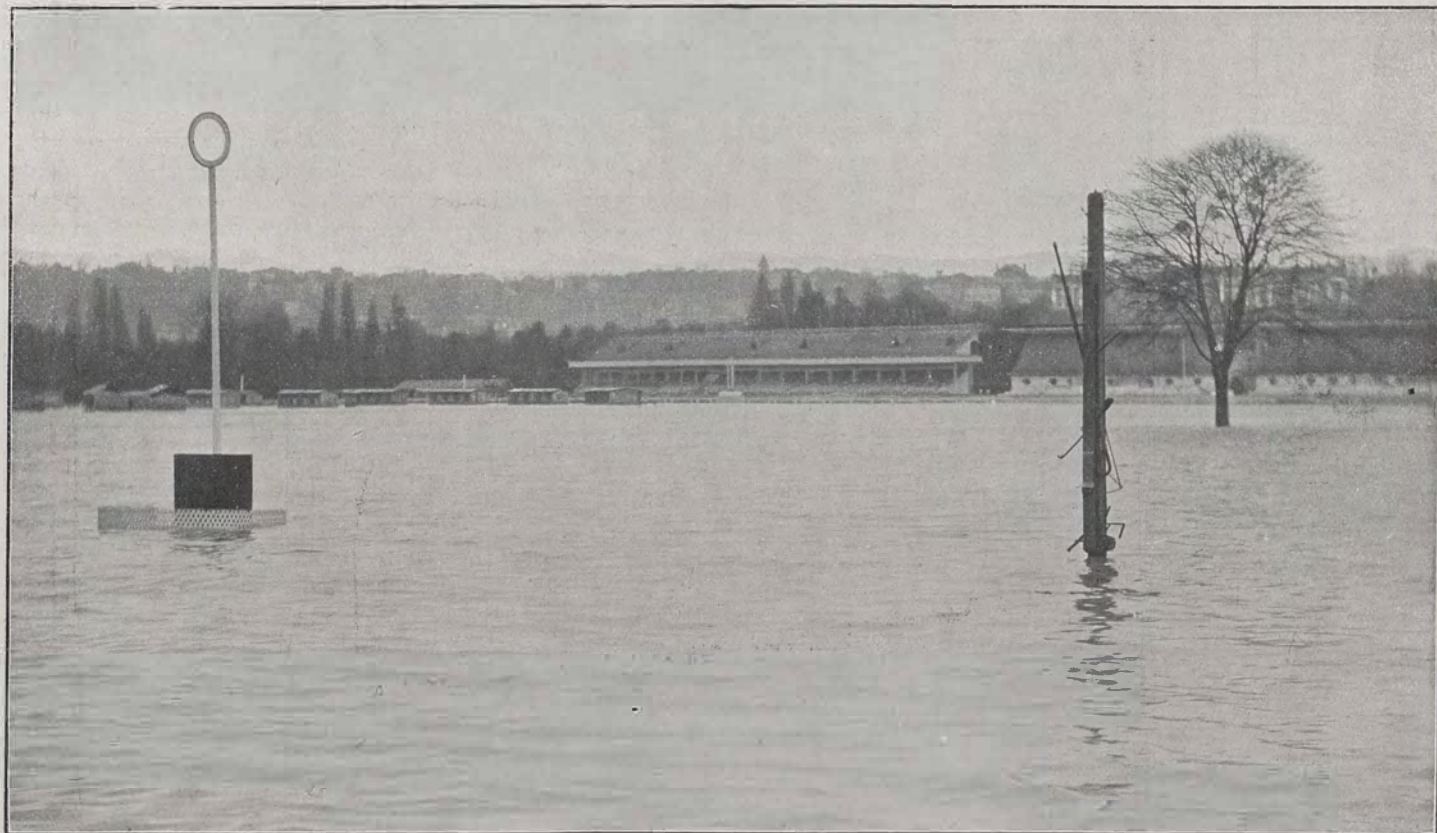
Longchamp était transformé en un vaste lac. Envahissant tour à tour paddock, tribunes, piste et pelouse, l'eau avait recouvert tout l'hippodrome et venait presque jusqu'à la route de la Cascade.

Un mètre cinquante d'eau recouvrait les baraques du pari mutuel de la pelouse et la photographie que nous reproduisons du poteau d'arrivée de la ligne droite des 1.100 mètres prouve l'étendue du désastre.

Toutes les routes conduisant à l'Hippodrome étaient du reste submergées et la plaine d'entraînement de Bagatelle était tout comme Longchamp transformé en un vaste lac.



LE PARI MUTUEL DE LONGCHAMP SUBMERGÉ



LONGCHAMP ENVAHI PAR LES EAUX. — AU PREMIER PLAN, LE POTEAU D'ARRIVÉE DE LA LIGNE DROITE DES 1.100 MÈTRES



LE CHAMP D'ENTRAÎNEMENT DE BAGATELLE

L'hippodrome de Saint-Ouen souffrit moins de l'inondation, l'eau, en effet, recouvrant la plus grande partie des pistes ne dépassa pas la dernière haie et épargna le pesage et la pelouse.

Au Tremblay également les constructions ne furent pas menacées et la crue ne se fit sentir que dans les parties basses de l'hippodrome.

L'ancien champ de courses de Colombes transformé en stade sportif fut, également des plus éprouvés. Tout comme à Longchamp et à Maisons-Laffitte un vaste lac remplaçait les vertes pelouses. Il y avait plus de deux mètres d'eau aux tribunes et l'élément liquide recouvrait entièrement l'ancien hippodrome de la Société du Sport de France.

A Maisons-Laffitte le désastre était plus grand encore; la Seine qui cotoie l'hippodrome eut vite fait de recouvrir les pistes, puis de gagner la pelouse et son mutuel. Le pesage était bientôt également submergé et les tribunes, les deux paddocks, la salle des balances, le parc aux voitures disparaissaient bientôt sous un mètre cinquante d'eau.

L'établissement de l'entraîneur Burlew contigu à l'hippodrome, était également submergé et les chevaux sauvés à la hâte étaient recueillis chez des entraîneurs de Maisons-Laffitte.

Les établissements des entraîneurs W. Botten et Collier furent même menacés par la crue sans cesse grandissante. La baisse vint à temps et l'eau les épargna.



LES PROGRÈS DE L'INONDATION. — LE MOULIN DE LONGCHAMP LE 27 JANVIER



LE MOULIN DE LONGCHAMP — VUE PRISE LE 25 JANVIER



DIFFÉRENTS ASPECTS DE L'HIPPODROME DE MAISONS-LAFFITTE SOUS L'INONDATION



L'ÉQUIPAGE DU RALLYE TULPIN

LES GRANDS ÉQUIPAGES

LA CHASSE DU CHEVREUIL EN CAMPINE

Le Rallye Tulpin à M. Régout

La chasse du chevreuil, si fine, si difficile, compte chaque année de nouveaux adeptes. On chasse davantage aujourd'hui le chevreuil qu'au temps jadis, sans doute parce que les cerfs sont moins nombreux qu'alors, mais aussi parce que les vrais veneurs aiment à triompher des ruses savantes du plus gracieux habitant des forêts.

Mgr le duc de Bourbon déclarait « que le chevreuil était un animal imparable... », sans doute parce que l'illustre veneur avait en horreur la « retraite manquée », et qu'à la chasse du chevreuil, le plus malin n'est jamais sûr du succès.

Un contemporain du maître et seigneur de Chantilly, le comte de Saint-Légier, dédaignait le chevreuil, « un pe-

tit animal que l'on prend avec des briquets »; il faisait peu de cas du cerf, qu'il comparait irrévérencieusement à un « veau échappé d'une étable... »; le loup seul était digne d'être couru par ses excellents et magnifiques chiens de Saintonge.

Un bon équipage manque rarement son chevreuil, mais, après avoir pris de suite quatorze, dix-sept, vingt animaux, il en manquera deux ou trois successivement.... à cause du temps, du change ou d'un défaut inexplicable.... le plus souvent, ce sera un animal « tapé » que l'on n'aura pu relancer.

Si un équipage bien créancé peut manquer sans déshonneur son chevreuil, un équipage en formation ne pourra compter prendre régulièrement. Ce n'est pas en quelques



UN LOT DE SIX DES MEILLEURS CHIENS DE LA MEUTE

Girandole,

Libellule

Darius,

Dagobert

Avocat et Africain

semaines que l'on forme une meute de chevreuil...

Quelle persévérance il faut pour arriver à de bons résultats!

Honneur donc à l'amateur qui a le courage de tenter l'entreprise!

Le Rallye Tulpin, équipage formé il y a quatre ans en Campine, pour la chasse du lièvre, a été mis cette année dans la voie du chevreuil : un des plus grands écueils au début a consisté à empêcher les chiens de partir sur les lièvres qu'ils chassaient « d'amitié ».

Il a fallu naturellement quelque temps pour créancer les chiens de deux ou trois ans dans la nouvelle voie et pour voir les chiens à leur première saison se déclarer... Tous s'y sont mis et aujourd'hui la meute chasse bien son chevreuil, grâce à l'aide de quelques vétérans et à la patience du piqueur « Débouché » pour lequel la chasse du chevreuil n'a pas de secrets.

L'équipage idéal est celui où les chiens prennent seuls... mais pour arriver à ce résultat, il faut avoir un lot important de vieux chiens absolument sûrs, sans quoi l'intervention du veneur est indispensable ; dans une meute comptant un grand nombre de jeunes chiens, ces derniers feraient tourner la tête aux vieux.

S'il faut laisser faire les « mentors » qui démêlent une double voie, qui mollissent dans un relancé sur un animal frais, il ne faut pas laisser la même liberté aux jeunes qui prennent le contre, partent sur un change, etc.

Dans un défaut, un balancé, il faut juger et agir vivement en Campine particulièrement, où la voie est légère et le forlonger à craindre : en débucher, le chevreuil y ruse peu si ce n'est sur les chemins ; quand il est malmené, il recherche les marais, les étangs. Au bois, il multiplie ses ruses, double ses voies, fait des crochets et se rase le plus souvent au fourré... aussi quand un défaut se produit auprès d'une jeune sapinière, faut-il la fouler avec grand soin.

Les chevreuils prennent de grands partis dans les bruyères, ils sont



UN COIN DE CAMPINE

généralement très vigoureux, très entraînés et sur le sol sablonneux du pays ils ne se fatiguent pas vite.

Peu de régions sont aussi favorisées que la « Campine » pour la chasse à courre ; cette contrée, qui fait partie du Limbourg, est couverte d'immenses étendues de bruyères, donnant l'illusion de l'infini. Dans ces déserts, on rencontre parfois une oasis de verdure, des prairies irriguées, des ruisseaux, une chaumière protégée par quelques bouleaux, ailleurs ce sont des sapinières, des étangs, des marais.

Les amateurs de galop peuvent librement se griser de grand air, éprouver sérieusement la vitesse et le fond d'un cheval de pur sang ou d'un vigoureux hunter... ils peuvent même parfaitement perdre la chasse et ne plus retrouver leur

chemin pour rentrer...

Le soir venu, les points de repaire manquent et il ne faut guère compter sur les lumières des foyers pour se guider. Récemment après une chasse très dure, le piqueur n'a pu retrouver son chemin qu'à une heure avancée de la nuit.

Quelques chasses particulièrement intéressantes ont été faites en novembre et au commencement de décembre.

Le jour de la Saint Hubert, une nombreuse assistance était au rendez-vous ; vingt cavaliers et amazones avaient répondu à l'invitation du maître d'équipage : on attaquait sur deux animaux vus par corps quelques instants avant la sortie du chenil. La chèvre se livre aux chiens et fait une chasse difficile, rusant constamment dans les fossés pleins d'eau, y doublant ses voies. Après deux heures et demie de chasse, elle fait un faux débucher « en bruyères », revient voie par voie dans une jeune taille où « elle se tape » relancée à vue, elle débuche sur la lande rase, où tous ont le plaisir d'assister à un superbe hallali courant.

Quelques jours après un brocard de deux ans faisait une des plus



CHIENS DE 8 MOIS, PAR BARBARO ET GIRANDOLE

belles chasses de la saison, une des plus belles que l'on puisse faire. Après s'être fait battre quelques instants dans une sapinière, il partait vaillamment en bruyères, où il faisait une pointe de plusieurs lieues menée tambour battant. Après un défaut assez long, l'animal est relancé au fourré ; il reprend la bruyère serré de près par les trente poitevins saintongeois de l'équipage qui crient et marchent à qui mieux mieux. Ce n'est qu'après un débucher de six kilomètres que l'animal est porté bas : il avait fait quatre heures de chasse, dont plus d'une heure de défaut.

Au début de décembre, un chevreuil faisait une chasse extraordinaire : il tenait cinq heures devant les chiens et n'était pris qu'à la nuit noire.

Les chiens composant l'équipage du Rallye Tulpin sont de grande origine ; presque tous ont été élevés au chenil, ils sont près du sang français poitevin ou gascon saintongeois : la plupart des sujets ont une grande distinction ; ils sont très fins de nez, très criants et très vites ; à citer parmi les plus remarquables : Darius et Dagobert, issus de « Constance », belle lice gascon-poitevine et de « Darboulain », merveilleux chien du Poitou, petit-fils de « Tricolore », à M. Bordier. Libellule et Labrillat, deux ravissantes chiennes, parfaites en chasse,

filles du célèbre « Barbaro », à M. Lahens ; « Bayard », « Africain », deux très beaux et bons jeunes chiens ; « Lorraine », ravissante lice ; à citer encore : « Adam » et « Abel », deux grands et beaux chiens blancs et noirs, fils de « Girandole », du Rallye Chirzé et d'« Ajax », grand et bon chien poitevin-saintongeois ; « Arthur et Au-

guste » et un lot de chiens de huit mois d'une belle venue, l'un surtout « Brochet » est remarquable comme type et comme taille.

L'avenir de l'équipe du Rallye Tulpin semble s'annoncer à souhait.

Le piqueur « Débucher » possède l'instinct de la chasse, il semble deviner les refuites ; sa manière de chasser rappelle celle du fameux Jutard, digne serviteur d'un excellent veneur vendéen, le marquis de Lespinay.

Le chef d'équipage du Rallye-Tulpin, M. Régout, a une grande tenacité ; il est secondé par son fils, déjà bon veneur : les chasses sont suivies par MM. Dupont, Digneffe, baron de Villenfagne, baron de Pitteurs, comte de Meeus, baron Henry d'Kint de Roodenbeke. Mesdames Régout, la comtesse de Meeus, Mlle de Villenfagne, Mme de Neve, honorent souvent les chasses de leur présence.

BARON HENRY DE ROODENBEKE.



LA MEUTE DU RALLYE TULPIN AU BANC

ESCRIME

LA SOIRÉE DE GALA DES ÉTUDIANTS

Au programme des fêtes et réjouissances, organisées pour la seconde fois cette année par l'Association Générale des Etudiants, un assaut d'armes était inscrit.

M. Julien, qui préside aux destinées de l'A., avait tenu, en effet, à ce que le Tournoi international d'escrime, institué l'an dernier, fut réédité. Il obtint, je m'empresse de le dire, le même succès ; grâce à MM. Soulard et Gardères, qui en assurèrent, dans ses détails, toute l'organisation. Pour clôturer dignement ces épreuves d'escrime, un Grand Gala eut lieu dans la merveilleuse salle de Bullier, récemment restaurée.

C'est là, qu'aimablement M. Julien recevait, mercredi de la semaine passée, ses nombreux invités.

Le cadre était bien, mais l'assistance élégante, choisie, émaillée de jolies femmes, ne le démentait point ; joignez à cela une série d'assauts des plus éclectiques, et l'on ne s'étonnera point que, mal-



LE COMBAT DE L'ÉPÉE A DEUX MAINS
M. JULIEN MERCKS ET SON ÉLÈVE M. FRELUP

gré l'heure tardive à laquelle prit fin la soirée, on s'en fut charmé et à regret de n'avoir plus personne à couvrir d'applaudissements.

Au fauteuil présidentiel ; le général Brugère, ayant à ses côtés, M. Hébrard de Villeneuve, qui dirigea les assauts, et M. Cazalet, président de la Fédération des Sociétés de Gymnastique de France.

**

En marge des autres rencontres, on peut en retenir quatre. La première est fournie par le champion militaire de sabre en France, l'adjudant Cléry, maître d'armes à l'École de Saumur, et le maître italien Colombetti, de Turin. Cette rencontre menée par Cléry, fut brillante, animée, pleine de cet entrain joyeux dont il a le secret. Elle démontra, en outre, que l'épée est aussi familière à Cléry, que le sabre, et qu'il la manie avec autant de science. Le maître Colombetti, eut quelques jolies ripostes ; mais, je regrette de le voir conserver, presque obs-

tinément, l'offensive. Aussi, de n'avoir à noter comme attaques, que des coups aux avancés ou à la jambe. Il pourrait cependant beaucoup mieux; le tenter serait déjà bien, surtout dans une académie.

L'élégance du geste, l'esthétique de la tenue, autant de choses démontrées une fois de plus par le jeune maître Boulège, dans son assaut avec son confrère bordelais Lurbe. La variété de leur jeu et la précision de coups difficiles, exécutés d'un fleuret habile, firent de cette rencontre une longue suite de phases jolies. Bien belles armes, Boulège, qui se permit une riposte de prime après parade de tierce. Bel assaut, maître Lurbe, ce qui, d'ailleurs, ne surprendra personne qui vous connaisse. M. Masson, élève de Lannes, tira fort bien, et réussit à suivre au mieux le fleuret du maître Boulège, reparaissant pour la seconde fois.

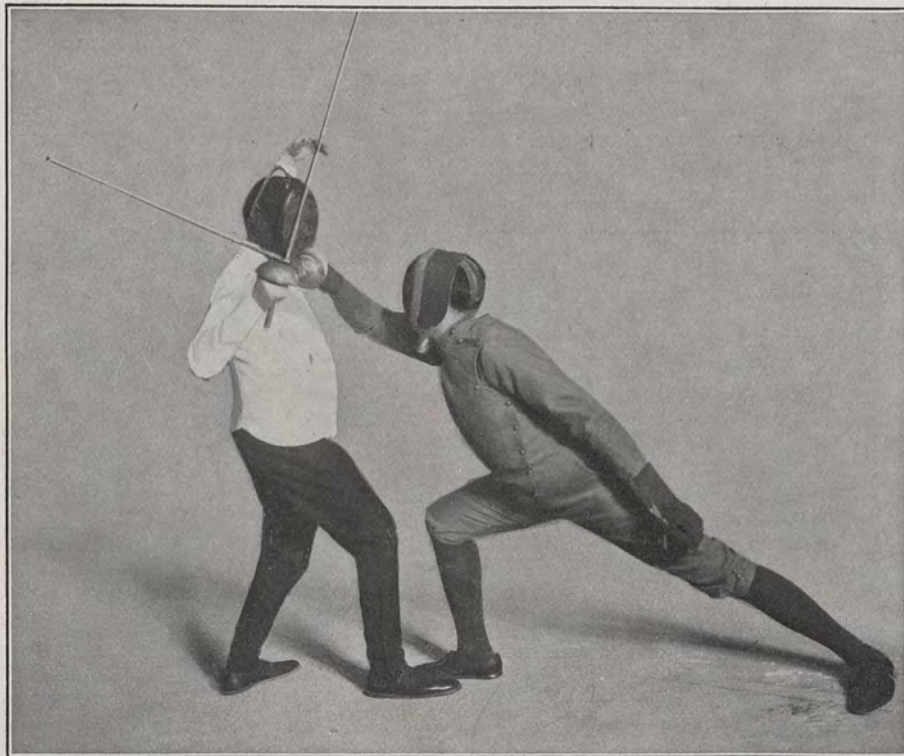
L'adjudant maître à l'École d'application de Fontainebleau, Delibes, tira supérieurement l'épée contre le champion des jeunes maîtres, Léon Bouché. Dans la seconde partie de l'assaut, Delibes réussit à plusieurs reprises, le contre sixte dégagé dedans; puis il prit le dernier par un changement d'engagement par battement, sur une feinte, suivi du coup droit, exécuté magistralement. Bouché, qui fait, on le sait, très bien et fort de l'épée, passa bien des coups par le manque de souplesse qui se remarque dans l'épaule.

Au fleuret, le maître Raymond, professeur des étudiants, opposa son jeu difficile de gaucher à la main alerte, à celui sévère et varié du maître belge, De Bel, gaucher lui aussi. Plusieurs belles attaques en marchant à l'actif de De Bel, et quelques foudroyantes ripostes par sixte dessous, à celui de Raymond.

Lucien Gaudin, justifia son titre de champion du monde amateur, en faisant avec un maître de la valeur de Rabau, d'Anvers, un assaut impressionnant. Gaudin s'est présenté très en armes; son épée à la pointe savamment conduite, trouva souvent la poitrine adverse. Le maître Rabau, eut le mérite d'opposer, au jeune gaucher, la meilleure tactique.

Mais! Gaudin est véritablement très fort.

Les amateurs Lippmann, de Paris, et Mangiarotti, de Turin, firent du bon combat exempt de coups doubles; c'est de l'épée prudente, et non dépourvue d'intérêt. MM. Keika, amateur, et Lainé, professeur, ont également très bien



COLOMBETTI, MAITRE D'ARMES A TURIN, CROISANT LE FER AVEC L'ADJUDANT CLÉRY MAITRE D'ARMES DE L'ÉCOLE DE SAUMUR

Quelques intermèdes littéraires et de danse, complétèrent avec l'excellent orchestre de Bullier, le programme de cette soirée, sans doute définitivement annuelle.

LOUIS-JEAN.

Sur la salle Rouleau

Dans un de mes précédents articles sur la salle Rouleau, une coupure malheureuse m'a fait omettre l'un des meilleurs tireurs de cette salle, doublé d'un sportsman distingué.

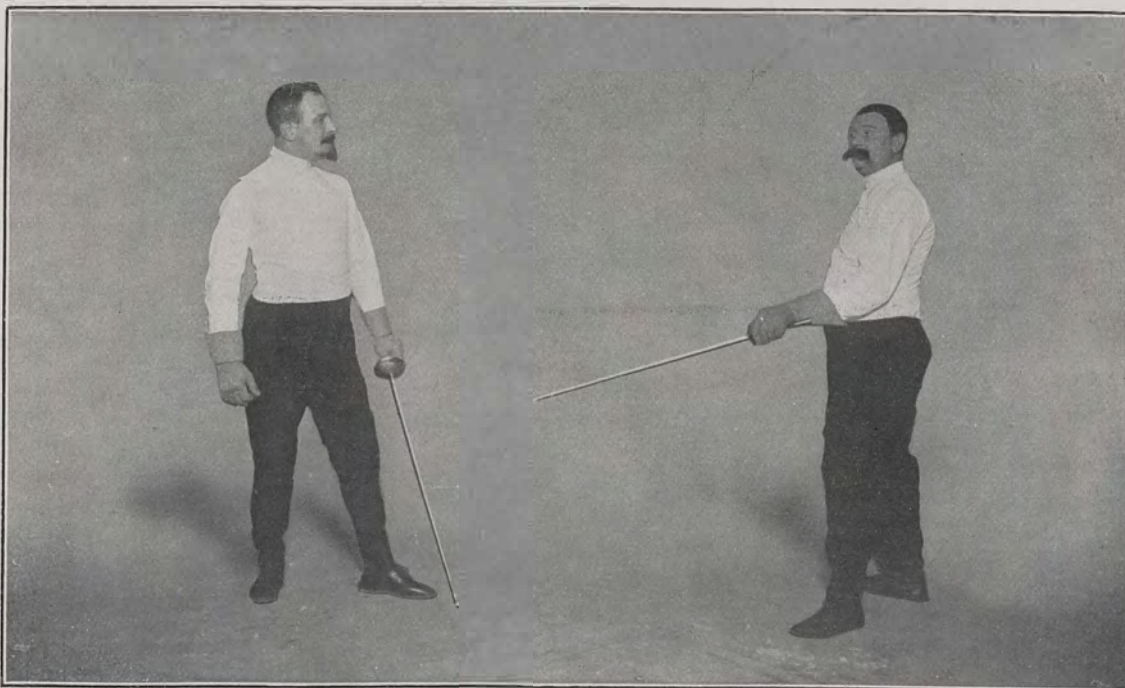
Je veux parler de M. J.-M. Brodin, dont la force en armes est depuis longtemps appréciée. Élève des maîtres Rouleau, il ajoute à son talent d'escrimeur une aménité si charmante, qu'il m'eût été fort désagréable de ne point le voir citer.

Propriétaire d'une excellente écurie de course, il s'est fait très souvent applaudir sur le turf, au Concours Hippique en montant ses chevaux; aussi bien d'ailleurs qu'à la salle d'armes.

Ce m'est donc un plaisir, d'avoir cette occasion de réparer cette omission, à tout prendre impardonnable. Mais ce qui l'est moins, c'est le nom patronymique de MM. Robert, Jean et Paul, qui ont été nommés Roy, alors que Sarlin aurait dû se lire.

Ainsi, tout rentrera dans l'ordre et la vérité.

L.-J.



LE MAITRE DE BEL, PROFESSEUR A GAND, ET LE MAITRE RAYMOND, PROFESSEUR DES ÉTUDIANTS, DANS L'ASSAUT FINAL

LE SPORT DES BAMBOUS

Les mœurs sportives d'un peuple sont en quelque sorte l'expression de son caractère.

Si la boxe, par exemple, est le sport préféré des américains et des anglais, l'escrime au fleuret et à l'épée n'a pas de plus fervents adeptes qu'auprès des peuples de race latine, et les Français en particulier comptent parmi ses meilleurs champions.

Chaque pays, chaque peuple possède des sports qui lui sont propres; Japonais et Chinois n'échappent pas à la loi commune et si nous connaissons déjà le jiu-jitsu, importé du Japon et fort en honneur parmi nous depuis quelques années, il existe pourtant au pays des mousmées un sport plus vieux encore et tout aussi populaire: le sport des bambous.

Importé en Europe par deux des meilleurs professeurs Japonais Ono et Ota, il remporta en Allemagne de vrais succès.

Ce sport, qui à première vue paraît de caractère particulier et dont la photographie ci-contre rappellerait aisément le temps des croisades, a pourtant beaucoup d'analogie avec un de nos plus vieux sports: le baton, pratiqué encore, du reste, au régiment et qui différencie de la canne en ce sens qu'il est tenu à deux mains, alors que cette dernière ne se manie que d'une seule main.

Le sport des bambous, fort en honneur au Japon, est considéré comme l'escrime réglementaire des officiers et sert de préparation à l'utilisation du grand sabre à 2 mains encore employé dans l'armée nipponne.

Le bambou proprement dit est formé d'un faisceau de nombreuses petites lattes de bambous reliées entre elles par un manche formé de fil de cuivre.

Quoiquetrèsrésistantes, ces armes ne blessent pas en assauts, car les deux combattants prennent le soin de se protéger la figure à l'aide d'un masque de fort treillis, la poitrine et le ventre par une sorte de cuirasse de cuir et de

bambous; les mains enfin sont recouvertes d'épais gants de cuir. Le bambou joue donc au Japon le rôle du sabre de bois

ou de fer-blanc, communément employé dans nos salles d'armes pour l'entraînement au sabre.

Un assaut de bambous est toujours des plus plaisants. Lestes et agiles, les nippons excellent dans ce sport et se chargent furieusement s'encourageant de la voix; les armes heurtant violemment masques et cuirasses font un bruit d'enfer qui met toujours en gaieté le public le plus profane.

Le bambou ne fut pourtant pas uniquement un sport de salle et d'entraînement et l'histoire rapporte que cette première arme de guerre du japonais fut encore maintes fois employée lors de la dernière guerre russo-japonaise, et qu'elle y fit de nombreuses victimes.

La police nipponne est, du reste, encore armée du bambou et l'enseignement de cette arme est pratiqué dans toutes les écoles et dans les armées japonaises.

Dans l'antiquité, les combats singuliers aux bambous étaient fort goûtés. Souvent, très souvent même, le mikado honorait de sa présence ces rencontres qui avaient quelque analogie avec les combats de gladiateurs dont les Romains étaient si friands.

Les deux combattants restaient en présence jusqu'à la chute de l'un des deux. Le vainqueur qui avait tout droit sur le vaincu lui tranchait le plus souvent la tête.

Le temps n'est plus de ces mœurs barbares; le bambou a pourtant conservé au Japon toute sa popularité et est considéré à l'heure actuelle comme le véritable sport national. Le sport des bambous est peu connu en France; le professeur Ota vint pourtant à Paris faire quelques exhibitions et quelques assauts qui furent fort goûtés, mais l'escrime japonaise, à l'encontre du jiu-jitsu, ne fit pas d'adeptes parmi nous.

Georges DRIGNY.



LE SPORT DES BAMBOUS — UN DANGEREUX COUP AU CÔTÉ



ONO ET OTA, DEUX DES MEILLEURS PROFESSEURS JAPONAIS

Le Concours International de Ski du Club Alpin

AFIN de vulgariser l'emploi du ski fort en honneur dans tous les pays de montagne et qui, chez nous, fait chaque année de nouveaux adeptes, le Club Alpin Français organise annuellement un concours international de skis qui met nos meilleurs spécialistes aux prises avec les champions étrangers.

L'armée elle-même participe à ces épreuves et c'est avec plaisir que l'on constate chaque hiver les indéniables progrès accomplis par nos soldats et, en particulier, par nos alpins.

L'écart énorme qui séparait il y a quelques années nos skieurs militaires des skieurs étrangers, semble devoir se réduire rapidement et tout porte à croire que, d'ici peu de temps, nous pourrions nous rencontrer à chances égales avec nos voisins les italiens et les suisses.

Délaissant les Vosges et Morze-de-Jura où il avait organisé son dernier concours international de skis, le Club Alpin Français avait porté cette saison son choix sur les Pyrénées.

Eaux-Bonnes et Cauterets furent, du 21 au 27 janvier dernier, les quartiers généraux de cette première grande Semaine d'Hiver et nombreux furent les touristes qui se passionnèrent aux épreuves inscrites aux programmes.

Le IV^e Concours International de Ski mettait, en effet, aux prises outre nos meilleurs skieurs français, une équipe norvégienne et plusieurs équipes italiennes.

La grande épreuve internationale de fond (18 kilomètres) revint, comme il fallait s'y attendre, à l'équipe norvégienne qui accomplit la distance en 1 h. 47 m. 30 s. Le 3^e bataillon de chasseurs alpins se classait premier des régiments français devant le 2^e, 5^e et 6^e bataillon de la même armée.

La course de fond, réservée aux amateurs sur 12 kilomètres, se terminait par la victoire de Mandrillon de Morze-du-Jura en 1 h. 17 m.

Plusieurs autres épreuves, sauts en skis, concours d'arrêts, courses en raquettes, mirent aux prises de nombreux partants, et furent également fort disputées.

Les Ecoles de Pilotage d'Aéroplanes

LE 18 novembre 1908 au camp d'Auvours, Wilbur Wright passait au-dessus d'une ligne de ballonnets placés à 25 mètres du sol et devenait le premier détenteur du record d'altitude.

Le 12 janvier dernier, Paulhan à Los Angeles s'élevait à 1.520 mètres et devenait à son tour détenteur de ce même record qui avait été successivement, durant ces quatorze mois, l'apanage d'Henry Farman avec 110 mètres, Latham 155 mètres, Rougier 192 mètres, Paulhan 360 mètres, Latham 475 mètres et 1.100 mètres.

Le rapprochement de ces chiffres est certes des plus éloquents, car il souligne les énormes progrès réalisés par l'aviation.

Nous avons relaté, ici même, la longue série des merveilleuses performances qui ont imposé définitivement la locomotion nouvelle.

Nombreux, très nombreux mêmes, sont maintenant ceux qui, avides de goûter des émotions neuves, et possesseurs d'aéroplanes, désirent s'initier au plus vite à la conduite de leurs appareils.

De véritables écoles de pilotage sont installées de toutes parts en France et attirent de nombreux élèves.

Blériot et Wright ont transporté à Pau leurs appareils d'essai et c'est là-bas, à l'abri des Pyrénées, que jeunes partisans du monoplane et du bi-plan font leurs premiers vols.

Voisin et Farman n'ont pas abandonné Mourmelon et continuent sur le camp de Châlons l'éducation de leurs nombreux élèves.

L'école Hanriot de son côté, à Reims, voit journellement de nombreuses sorties; tandis qu'à Paris, enfin, Issy-les-Moulineaux et Juvisy jouissent toujours du même succès auprès des jeunes aviateurs.

Peu de temps avant les inondations, toute une série d'intéressants essais eurent lieu sur ces aérodromes et il convient de citer ceux accomplis par les partisans du monoplane, type Demoiselle Santos-Dumont, qui ont pris leurs premières leçons de conduite à bord d'un appareil spécial dépourvu d'ailes, dont nous reproduisons ci-contre la photographie.



LE CONCOURS INTERNATIONAL DE SKI DU CLUB ALPIN
UNE COURSE DE LUGES DANS LES RUES D'EAUX-BONNES



CURIEUX APPAREIL PERMETTANT D'INITIER LES DÉBUTANTS A LA CONDUITE DES MONOPLANS
TYPE « DEMOISELLE » SANTOS DUMONT

CHRONIQUE FINANCIÈRE

LE " FROID INDUSTRIEL "

On a vu combien les applications du Froid étaient multiples et variées. Disons un dernier mot au point de vue financier.

Il ne faut pas s'y tromper, c'est une véritable industrie nouvelle qui est née en France, et qui est appelée à donner les résultats les plus considérables.

Jusqu'ici de timides exploitations se sont montrées çà et là, dirigées par des hommes d'intelligence et d'intuition certes, mais ces exploitations étaient vouées par avance à l'insuccès, en raison de leurs trop faibles capitaux, d'une trésorerie trop juste, de moyens industriels trop faibles ou souvent absents.

Nous avons été témoins nous-mêmes d'une exploitation frigorifique qui s'était créée il y a quelques années dans la Vaucluse pour transporter des primeurs. Cette Société a périclité et finalement a péri, faute de wagons et d'entrepôts suffisants. Les wagons apportaient les marchandises en parfait état sur les marchés, mais si, à leur débarquement, ces dernières n'étaient pas toutes vendues, ce qui restait périsait parce que les wagons, trop peu nombreux, étaient repartis à leur gare de départ, et que des entrepôts frigorifiques n'avaient pu être établis pour conserver le surplus.

Et comme les sociétés de constructions frigorifiques de ce temps étaient encore très neuves, elles tâtonnaient, donnaient des appareils souvent défectueux et toujours très chers. Alors l'initiative des exploitations s'arrêtait de nouveau.

C'est ce qui explique que chez nous, jusqu'à présent, la fabrication de la glace soit restée presque l'une des seules utilisations du froid industriel, et que des quantités énormes de produits divers représentant de véritables fortunes, se soient perdues, alors que le froid en aurait assuré la conservation ou la fabrication.

Et cependant quels exemples nous donnait l'étranger ! Les applications pratiques du Froid artificiel étaient innombrables autour de nous.

Le Danemark, dont la population totale n'atteint

pas celle de Paris, possède 400 établissements munis de machines frigorifiques, représentant plus de 15 millions de francs.

En Allemagne, on pouvait, en 1906, estimer à plus de trois cents millions le capital engagé dans les installations frigorifiques. Une seule maison allemande spécialisée dans les fournitures frigorifiques, fait travailler 10.000 ouvriers ou employés.

En Autriche, on pouvait évaluer en 1908 à plus de 120 millions, le montant des installations frigorifiques fournies par des maisons autrichiennes ou autres.

Aux Etats-Unis, en 1907, la valeur des machines frigorifiques employées représentait plus d'un milliard (Statistiques officielles — Congrès du Froid, Paris, 1908).

Et ces chiffres, si élevés qu'ils soient, n'étonneront pas lorsqu'on saura que les marchandises entreposées dans les chambres froides représentent pour le monde entier une valeur annuelle que l'on estime à plus de cinquante milliards de francs.

Dans ce chiffre colossal, la France intervient pour quelques pauvres millions, elle qui est la mère, l'inventeur de cette science !

Mais c'est toujours la même chose : le téléphone, les ballons dirigeables, l'automobile et l'aéroplane même, naissent en France, et pour y être véritablement exploités ont besoin d'avoir été adoptés par l'étranger. Et l'on dit que c'est Paris, que c'est la France qui consacre les nouveaux progrès ! Son cerveau, presque toujours, les enfante ; hélas ! son bras ne révèle souvent son action que lorsque les autres ont déjà profité de ses admirables créations.

Mais aussi quel bel élan quand notre pays se réveille !

Cet éveil, pour tardif qu'il s'est montré, est devenu magnifique en ce qui concerne le Froid Artificiel.

Déjà, de tous côtés, dans l'industrie, dans les administrations, dans les branches les plus diverses du commerce, chez l'Etat même, qui s'empare du Froid

pour ses hôpitaux et ses navires de guerre dont les soutes à munitions ont besoin d'être refroidies, c'est une résurrection de la science du Froid Artificiel.

A la suite du dernier Congrès du Froid, notre pays a enfin commencé à soupçonner les richesses incalculables qu'il pourrait récupérer en utilisant le Froid, l'instar des autres peuples.

Des initiatives industrielles, à la tête desquelles nous sommes heureux de pouvoir citer un nom des plus connus en finance, l'ingénieur M. DE WERBROUCK, qui, quoique jeune, est, on peut dire, un des plus éminents théoriciens et praticiens du Froid ; ses rapports lumineux aux Congrès et dans les Administrations, sa direction habile dans les ateliers en foi ; ces initiateurs industriels, disons-nous, ont compris quel large champ de constructions et d'installations nouvelles s'ouvrait en France.

Aussi on peut déjà interroger les registres et les carnets de commandes de la Société du " FROID INDUSTRIEL ", créée par M. DE WERBROUCK et ses très avisés collaborateurs, 69, rue de Turbigo, Paris ; ces carnets ouvriront à leurs lecteurs le plus bel album d'exécution et les perspectives plus riches encore de l'avenir. On peut dire qu'avec M. de Werbrouck, cette industrie ne laisse plus aucun mécompte aujourd'hui, que ses installations ont atteint la perfection.

On peut donc désormais le déclarer sans crainte : *L'industrie du Froid est à l'aurore d'un mouvement de colossale envergure.* Les capitalistes avisés sauront demander au marché les actions de la Société du " FROID INDUSTRIEL " pendant qu'elles sont encore cotées à des cours particulièrement favorables, et ils se hâteront de les mettre en portefeuilles *avant la plus-value inévitée.* Pour nous, nous sommes heureux de saluer des premiers cette science vraiment française et de constater en même temps la faveur qu'elle attire auprès du public.

LOUIS F.

Pour tous ordres et renseignements, écrire à M. Louis F. au " Sport Universel illustré ".

PETITES ANNONCES

MAISON à Paris, r. d'Austerlitz, 11. C^e 125^e. Rev. br. 5.195 fr. M. à p. : 50.000 fr. A adj. Ch. Not. 22 fév. M^e A. Morel d'Arleux. not., 5, du Renard. N.

A vendre 2.000 fr. **jument** baie, 3 ans, 1^m62 par Hetman et Courtisane, sœur de 3 chevaux en 1^m37", peut être essayée en 1^m44" sur la distance. Saine et nette, beau modèle, belles allures, bon caractère. — S'adresser à M. J. Romain, au bureau du journal. 198

A vendre ravissant **cheval hongre**, 6 ans, 1^m61, bai cerise, se monte, s'attelle, conduit par dame, toutes garanties. — S'adresser 6, rue de Fourcy, Paris (IV^e). 362

Gros irland, 11 a., 1^m62, anc. tare, fait serv. chasse et coupé, t. mis et sûr 900 fr. chez acheteur. Gar. — **Enorme p. s.**, 1^m63, pap., 11 a., tendons nets, chasse et s'att., trotte en moins de 2". 900 fr. Gar. — M. Loran, Les Tilleuls, Donnery (Loiret). 365

A vendre : 1^o **Hongre** pur sang, 5 ans, 1^m63, sain et net, qualifié military, vient de chasser. 2^o **Jument** presumée pur sang, 8 ans, 1^m64, s'attelant, montée en femme. Toutes garanties, sauf cornage. — C^e Ch. de Beaucorps, St-Justin (Landes). 366

Au choix, cause double emploi : **Chantecier**, superbe cob norfolk, aubère, 8 ans, 1^m56 merveilleux attelé et monté, magnifiques actions, vite et résistant, incomparable à tous égards. 1.800 fr. ou **Perle**, ravissante jument alezan doré, 6 ans, 1^m51, délicieuse attelée et montée, très vite et pleine de sang. 1.300 fr. Les deux en plein service, sains,

nets, doux, sages, en toutes garanties. — M. A. Blanchet, Ervy (C-du-Nord). 367

4.500 fr. paire **cobs bais**, 1^m63, très membrés et musclés, belles allures, grand fond, excessivement doux et sages, n'ayant absolument peur de rien, insensibles aux autos, tramways, rouleaux à vapeur. Vendus avec toutes garanties. Essai Clermond-Ferrand. — Chaumont, La Molière-Billom (Puy-de-Dôme). 368

Gamin, frère de Diaoul, 4 ans, 1^m60, sauteur remarqu., qualifié de classe pour tous concours. 2.000 francs. Facilité parfaite. Photos si besoin. — P. Croc, Ploudaniel (Finistère). 369

Mâle fox, 5 mois, bien taché. — M. Loran, Les Tilleuls, Donnery (Loiret). 364

Américaine, 4 roues caout. 500 ou 1.500, att. trotteur en 1^m50", pap. t. repos. Gar. Franco gare acheteur. — M. Loran, Les Tilleuls, Donnery (Loiret). 363

AUTOMOBILES

On croyait que le type " ne varietur " de l'automobile était établi depuis plusieurs années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et voilà que le fameux moteur Knight sans soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis **Minerva** !

Personne n'ignore la véritable révolution que ces châssis ont amenée sur le marché.

Songez donc : Souplesse approchant celle de la vapeur ; Consommation réduite de 30 0/0 ; Rendement augmenté de 25 0/0 ; Silence absolu.

Et tout ceci n'est que l'expression de la plus stricte vérité. Les chiffres officiels, contrôlés par les fabricants concurrents eux-mêmes, sont là pour le prouver. De plus, tous les essais seront accordés avec empresse-



ment à ceux des lecteurs du *Sport Universel Illustré* qui les demanderont à M. Outhnin-Chalandre, 4, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine.

Il y a trois séries de châssis **Minerva** 1910, toutes à moteurs Sans Soupapes, 4 cylindres ; chacune de ces séries comprend un châssis long et un châssis court. Ce sont les 16, 26 et 38 chx. Avec une souplesse pareille, ce serait un non-sens que de construire des 6 cylindres dont le rendement est certainement moins bon et la consommation énorme.

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, P. MONOD, directeur.

BOITERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES à CORNES sont RADICALEMENT GUÉRIES par le

TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS 50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies